



Confédération Internationale des Syndicats des Droits de l'Homme pour la Justice (CISDHJ) soutient l'AFL et l'AWF

Préambule

L'Alliance WOLDWIDE Freedom (AWF), soutenue par des membres issus de plusieurs pays et cultures, œuvre à la reconstruction d'un monde fondé sur la souveraineté des peuples, la justice réelle, le respect de la vie et la paix entre les nations. Elle réunit civils et membres des forces publiques qui, par-delà les clivages politiques, s'unissent pour restaurer l'État de droit, dénoncer les dérives institutionnelles, et refonder les bases d'une société humaine, digne et libre.

L'heure n'est plus à la division ni à l'attente, mais au rassemblement des consciences, dans la paix, la vérité et la souveraineté des peuples.

En France, ce mouvement converge avec l'Alliance France liberté (AFL), et la CISDHJ, qui, ensemble, posent un constat grave : les fondements juridiques, constitutionnels et moraux de la République sont aujourd'hui trahis.

La CISDHJ a procédé à un constat alarmant et rigoureux de la situation actuelle en France. Ce constat révèle une rupture profonde et systémique avec les principes fondamentaux énoncés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, texte fondateur de l'État de droit français.

À ce titre, la CISDHJ affirme son soutien clair et entier à l'AFL et à l'AWF. Ces alliances ne sont ni des partis politiques, ni des mouvements idéologiques. Elles constituent un socle de convergence pour les militaires, gendarmes, policiers, pompiers, magistrats, civils etc. qui souhaitent retrouver un véritable État de droit, une République au service du peuple, affranchie de la corruption, fidèle à ses engagements constitutionnels, et respectueuse de la souveraineté populaire.

La souveraineté nationale est rappelée avec force à l'article 2 de la Constitution : « *Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.* » Elle est également affirmée à l'article 3 : « *La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.* » Mais ce principe fondamental est aujourd'hui bafoué. Les représentants du peuple ne représentent plus que des partis déconnectés, verrouillés, complices. Quant au référendum, il a été vidé de son sens : ignoré, contourné, évité. Le peuple est exclu des décisions majeures qui engagent sa vie, son avenir, sa dignité.

La Déclaration de 1789, inscrite au sommet de la hiérarchie des normes, rappelle que la souveraineté, la liberté, la sûreté et la résistance à l'oppression sont des droits naturels, inaliénables et sacrés. Ces droits ne sont pas accordés par l'État : ils lui préexistent. Ils lui imposent des limites. Aujourd'hui, ces limites sont piétinées, contournées ou méprisées.

La loi, censée exprimer la volonté générale, est désormais produite sans le peuple, contre le peuple. Elle obéit à des intérêts technocratiques, financiers ou supranationaux, sans consultation réelle, sans débat, sans consentement. Le droit, au lieu de protéger les citoyens, est devenu un outil de contrôle et de contrainte.

La force publique, instituée pour garantir les droits, est retournée contre ceux qui les revendiquent. La répression policière, administrative, judiciaire ou numérique s'abat sur les citoyens éveillés, tandis que les abus des gouvernants restent impunis. La justice est inégalitaire, les responsabilités politiques ne sont plus assumées, et les voix dissidentes sont marginalisées.

L'égalité devant la loi n'est plus qu'un slogan. Les puissants jouissent de privilèges, d'exemptions, d'une protection institutionnelle. Les citoyens ordinaires subissent une violence légale permanente : impôts confiscatoires, amendes automatiques, décisions opaques, et sanctions sans appel.

La liberté d'opinion, de parole, de choix médical, éducatif ou professionnel est soumise à des restrictions arbitraires. La pensée critique est stigmatisée, la censure normalisée, la soumission idéologique exigée.

Enfin, la responsabilité publique a disparu. Les élus, les hauts fonctionnaires, les autorités administratives ne rendent plus compte de leurs actes. Le peuple est surveillé, tandis que le pouvoir agit en toute impunité.

En somme, la République ne respecte plus ni sa Déclaration fondatrice, ni sa Constitution. Elle n'est plus gouvernée pour le peuple, mais contre lui. Elle a trahi l'essence même de la souveraineté nationale.

Face à ce constat, la CISDHJ appelle à un réveil des consciences. Elle soutient toute démarche unificatrice, sincère et pacifique, qui vise à restaurer les droits fondamentaux, la souveraineté populaire, l'État de droit et la paix entre les peuples.

À ceux qui doutent encore !

Nous savons que beaucoup ont déjà donné, espéré, combattu. Nous savons que d'autres ont été trahis, instrumentalisés ou oubliés. Le doute est légitime. Il est même sain. Mais il ne doit pas devenir abandon.

L'AFL et l'AWF ne viennent pas vous promettre un miracle. Elles ne vous demandent pas d'y croire sur parole. Elles se montrent, agissent, rassemblent, et avancent avec lucidité.

Il ne s'agit pas d'adhérer à un mouvement, mais de retrouver un socle commun. Il ne s'agit pas d'obéir, mais de s'élever. Il ne s'agit pas de suivre, mais de rejoindre, librement, en conscience, avec ce que chacun est prêt à offrir : sa voix, sa présence, sa vigilance.

Nous en appelons à tous ceux qui portent encore en eux le sens du juste, du vrai, de l'humain. Qu'ils soient civils, soignants, enseignants, magistrats, gendarmes, militaires, pompiers, élus locaux, retraités ou autre : le temps est venu de nous tenir debout ensemble, avec calme et clarté.

Rejoindre l'alliance, ce n'est pas croire en un projet. C'est croire encore en l'honneur, en la vérité, et dans la capacité des peuples à se relever. Ensemble.

C'est pourquoi la CISDHJ se lie officiellement aux démarches portées par l'AFL et AWF, et soutient pleinement leur action en faveur de la justice, de la vérité, de la souveraineté, et du respect des droits humains inaliénables.

Contact AWF: contact@alliance-worldwide-freedom.com

Pour la CISDHJ

Yoan STUCKLI

